Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1576

Artikel: La valeur économique du paysage
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1021545

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La valeur économique du paysage

On accuse les paysans d'être improductifs. C'est oublier à tort la portée écologique de leur travail.

Beat Kappeler, chroniquer pour *Le Temps* et la *NZZ*, a semé le trouble en calculant le taux de productivité d'un paysan qui travaille à temps plein. Il obtient un chiffre ridiculement bas, bien inférieur à celui d'un manœuvre, d'une coiffeuse, etc… Il a expliqué son calcul simple dans *Le Temps* du 11 octobre: partir de la valeur brute de la production agricole, chiffre officiel, calculer la valeur nette en déduisant les subventions et les provisions, et diviser par le nombre de travailleurs.

Les responsables paysans ont répliqué que ce calcul ne tenait pas compte du rôle multifonctionnel dévolu à l'agriculture, notamment celui de l'entretien du paysage, tâche qui est la sauvegarde d'un patrimoine collectif.

Mais cette qualité est-elle mesurable? On se heurte à l'une des limites du calcul économique et des données du produit intérieur brut (PIB). Rappelons, dans ce débat souvent évoqué dans *DP*, un exemple classique. Si une villa était construite en pleine pente des vignobles du Lavaux, le coût des travaux serait pris en compte dans la croissance (PIB), mais les dégâts à l'environnement et au patrimoine ne seraient pas mesurés. La perte considérable ne serait enregistrée par aucun indicateur.

Les coûts du paysage

Pourtant, dans le cas de la productivité paysanne, un calcul serait possible. Si l'entretien du paysage est une tâche qu'exige la collectivité, il faudrait compter à combien reviendrait ce travail s'il était accompli par des «jardiniers» spécialisés, libérés de tout souci de récolte et de rendement. Si ce calcul théorique pouvait être établi, il augmenterait d'autant la productivité paysanne puisque les agriculteurs assument cette tâche.

Les subventions ont notamment pour rôle de rétribuer ce travail. Correspondent-elles au coût de l'entretien du paysage? Partiellement en tout cas. Les subventions particulièrement élevées pour l'agriculture de montagne correspondent au coût que représenterait un entretien «jardinier» de sites d'accès aussi difficiles.

Quoi qu'il en soit, la restructuration de l'agriculture est en marche. Ce qui compte, c'est son accompagnement à la fois social - à quelles conditions sortir de la profession? comment favoriser une retraite anticipée? - financier - revente des domaines et désendettement - et professionnel - comment gagner des marchés ou des niches d'excellence? Pour quatre ans, jusqu'en 2007, l'agriculture dispose d'un crédit fédéral de quatorze milliards. C'est un délai court pour préparer et accompagner sa mutation. *ag*

Les préjugés des préjugés

Sigi Feigel, président de la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA) se réjouit des réactions contrastées que la nouvelle campagne suscite, puisque choquer, déstabiliser et provoquer le débat est le but avoué des affiches placardées un peu partout en Suisse.

Pensées pour plaire à un public jeune et faire réagir les indifférents, elles semblent surtout répondre aux campagnes coup de poing de l'UDC, qui placardait il y a peu «Kosovo Albaner NEIN» sur les murs zurichois pour refuser la mise en place d'un réseau d'entraide. Utiliser les armes de l'adversaire pour mieux défendre ses propres valeurs est une stratégie courante, encore faut-il que le message soit compris. Et c'est bien ce qui est reproché à ces affiches en Suisse romande. Elles ne défendraient pas les valeurs antiracistes, mais feraient le lit de ceux qui croient que ces clichés sont drôles ou, pire, réalistes.

Que font les Thaïlandaises la nuit venue? Que font les Noirs à midi avec leur femme? Comment les Juifs gagnent-ils leur argent? Ces questions ne sont pas dérangeantes en soi, mais les réponses qu'elles insinuent le sont d'autant plus qu'elles nous prennent en flagrant délit de préjugés racistes. Le texte en petit caractère affirmant que les Thaïlandaises, les Noirs et les Juifs agissent comme tout le monde, mettrait fin à notre malaise, si les caricatures illustrant les affiches ne le contredisaient pas. Un Juif au nez crochu ou un Noir au nez épaté, au milieu des palmiers et des bananes, peuvent-ils vraiment être «comme tout le monde»? *cf*

Les affiches sont visibles sur *www.gra.ch*

IMPRESSUM
Rédacteur responsable:
Jacques Guyaz (jg)

Rédaction:
Marco Danesi (md)

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Daniel Delley (jd)
Gérard Escher (ge)
Carole Faes (cf)
André Gavillet (ag)
Jean-Yves Pidoux
Olivier Simioni (os)

Responsable administrative:
Anne Caldelari

Impression:
Presses Centrales Lausanne SA

Abonnement annuel: 100 francs
Étudiants, apprentis: 60 francs
@bonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine.public@span.ch

www.domainepublic.ch